



390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

## AGENT DES SERVICES D'HEBERGEMENT POLYVALENT/E

<b>Référence de l'offre</b>	<b>Direction Autonomie, Santé &amp; Solidarité – 038230300979216</b>
<b>Date de diffusion</b>	20/03/2023
<b>Nombre de poste</b>	1
<b>Poste à pourvoir le</b>	<b>Dès que possible</b>
<b>Date limite de candidature</b>	19 avril 2023
<b>Type d'emploi</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement</b>	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1, 2 ou 3 ans renouvelable
<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Des agents sociaux territoriaux - Catégorie C (filière médico-sociale)</b>
<b>Lieu de travail</b>	EHPAD « Résidence Belle Vallée » - 346 Rue de Bretagne – 38190 Frogès
<b>Temps de travail</b>	<b>Temps non complet (28h00 heures hebdomadaires)</b>
<b>Environnement de travail</b>	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p><b>L'Ehpad Belle Vallée</b>, géré par la communauté de communes Le Grésivaudan, <b>est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes</b> de 80 places dont une Unité Psycho Gériatrique (UPG) de 22 places et un accueil de jour de 9 places. L'établissement est situé en milieu rural, au cœur de la commune de Frogès, entre le massif de Chartreuse et de la chaîne de Belledonne. Il compte 70 agents qui ont pour missions d'offrir aux résidents une qualité de vie et de soins adaptés.</p>
<b>Descriptif du poste</b>	<p>Sous la responsabilité du Pôle Hébergement, vous avez pour fonction de veiller au bien être des résidents. Vous contribuez à la qualité de prise en charge des résidents par l'apport de soins de confort et d'hygiène, dans le respect de leur autonomie</p> <p>Vous participez aux « soins indirects » : vous apportez confort et hygiène par l'entretien des logements et par la distribution des repas. Votre mission participe au soutien psychologique des personnes âgées par le relationnel (la fonction n'est pas neutre du fait que l'agent pénètre dans l'intimité des résidents).</p> <p>Vous serez également polyvalent(e) sur des tâches de plonge en cuisine.</p>
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer l'entretien et l'hygiène des logements des résidents, des espaces collectifs selon les protocoles établis,</li><li>- Apporter de l'aide aux résidents sur les temps de repas en lien avec les aides-soignants,</li><li>- Mettre en place et débarrasser des tables, distribuer les petits déjeuners et les goûters</li><li>- Acheminer le linge de table et les serviettes,</li><li>- Veiller au bien-être et au confort des résidents en collaboration avec les aides-soignantes,</li><li>- Signaler tout dysfonctionnement de votre outil de travail,</li><li>- Transmettre les informations au sein de l'équipe pluri professionnelle selon les modalités en vigueur</li><li>- Remplacer les agents de plonge selon les nécessités de service (plonge, préparation des chariots de distribution des repas)</li></ul>
<b>Diplôme(s)</b>	Le BEP sanitaire et social est apprécié.
<b>Profil demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Expérience auprès des personnes âgées souhaitée</li><li>✓ Etre organisé(e), faire preuve de rigueur</li></ul>

- ✓ Avoir de l'empathie et être à l'écoute des résidents
- ✓ Respecter le matériel et les protocoles
- ✓ Avoir une posture professionnelle adaptée devant les résidents, les familles et les collègues

**Spécificités du poste**

Equipement qui fonctionne 7 jour sur 7.  
Horaires de travail : 07h00/14h20 ou 13h00/20h20 + 1 week-end sur 2 (horaires matin ou après-midi).

**Vaccins**

En accord avec la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 concernant la vaccination obligatoire de tous les personnels des établissements médico-sociaux (Ehpad, USLD, résidences autonomie), ce métier est soumis à l'obligation vaccinale contre la Covid-19.

**Rémunération pour un temps complet**

Salaire **minimum** par mois de 1712.05 € brut (échelon 1) + 340 € brut prime fonction + prime week-end + prime complémentaire équivalente à 1/12<sup>ème</sup> de la rémunération.

**Avantages**

Tickets restaurant, participation transport, participation mutuelle santé (labélisation), participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours), prise en charge d'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), adhésion possible au Comité d'œuvres Sociales interne (COS).

**Procédure**

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

**Règle statutaire**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2<sup>o</sup> du CGFP).

**Travailleurs handicapés**

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.